# Slovénie : Robert Golob met fin au gouvernement de Janez Janša

**Description**

Le 24 avril, 70 % des électeurs slovènes se sont déplacés aux urnes pour élire leurs députés. Au terme de cette journée électorale, le Mouvement Liberté a recueilli 34,5 % des voix, arrivant ainsi largement en tête devant la liste du Premier ministre sortant, le très controversé Janez Janša (Parti démocratique slovène).

La formation victorieuse a ainsi obtenu 41 des 90 sièges de l'Assemblée nationale. Elle a pour figure de proue un homme d'affaires, Robert Golob, âgé de 55 ans. Ce docteur en génie électrique et ancien cadre d'une entreprise énergétique publique est désormais le nouvel homme fort de la scène politique slovène. Politicien du centre gauche, à la fois libéral et progressiste, il a le soutien du premier président de la Slovénie indépendante Milan Kučan, mais aussi d'un électorat éduqué et jeune qui veut en finir avec l'ère J. Janša, lui-même proche du dirigeant nationaliste hongrois Viktor Orban, et la dérive autoritaire du pouvoir de son gouvernement. Certains éléments de cet électorat ayant porté la formation de R. Golob au pouvoir ont également confié souhaiter l'émergence de nouveaux visages sur la scène politique nationale et le retour à une forme de « normalité » (dans la gouvernance du pays), ainsi que de « stabilité ».

Le Parti démocratique slovène, avec 23,6 % des votes, a obtenu 27 sièges ; le Parti chrétien démocrate, son allié, avec 6,8 % en aura 8 ; les Sociaux-démocrates et la Gauche (respectivement 6,6 % et 4,3 % des voix) ont pris 7 et 5 places de l'hémicycle parlementaire. Enfin, les deux derniers sièges reviennent aux représentants des minorités hongroise et italienne.

Le Premier ministre sortant a réagi en déclarant : « *Les résultats sont ce qu'ils sont. Félicitations au vainqueur relatif* ». En effet, le Mouvement Liberté a encore besoin de cinq sièges pour obtenir la majorité absolue et doit donc former une ou plusieurs alliances. Il devrait former une coalition avec les sociaux-démocrates et les partis de gauche de gauche.

**Sources** : *Metropolitan, Zurnal 24, Reuters*.

**date créée**
09/05/2022
**Champs de Méta**
**Auteur-article :** Stéphan Altasserre